



ENVOI DE LA FACTURE DE CANTINE PAR MAIL

publié le 21/10/2019

Envoi par mail des factures de cantine.

Hors mis les mails qui n'ont pas fonctionné (soit 10 familles), pour les 10 familles concernées la facture a été donnée directement aux élèves.

Veuillez bien vérifier vos mails et SPAMS, si vous n'avez pas reçu la facture appelez la gestion à partir du 04 novembre.

PENSEZ A INDIQUER AU DOS DU CHEQUE DP + NOM, Prénom et classe de l'élève

Ordre du chèque : COLLEGE DE BLANZAC

Possibilité de payer directement par virement sur le compte indiqué sur les documents de paiements échelonnés.

Pour les familles qui n'auraient pas encore fait de demande de paiements échelonnés et qui le souhaiteraient, possibilité jusqu'au 12 novembre de compléter un document mais seulement en deux fois soit 93.00 € le 12.11 et 93.00 € le 12.12

ATTENTION : Les demandes de paiements échelonnés ne seront plus acceptées au-delà du 12 novembre 2019

Si jamais la somme n'est pas payée à la date limite, une relance est distribuée (même aux familles ayant opté pour le paiement échelonné), par la suite un état exécutoire est envoyé directement à la famille qui a un mois pour le régler avec les frais d'envoi en plus. Au delà de ce délai le dossier est envoyé chez l'huissier où d'autres frais s'ajouteront à votre charge.

Documents joints

 [doc_paiement_echelonne_boursier_tx_1-3](#) (PDF de 42.9 ko)

 [doc_paiement_echelonne_boursier_tx_2-3](#) (PDF de 43.2 ko)

 [doc_paiement_echelonne_boursiertx3-5](#) (PDF de 42.9 ko)

 [doc_paiement_echelonne_e](#) (PDF de 42.9 ko)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.